

7 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CP077-2023

Succès du sommet spatial de Séville : la France moteur au sein d'une Europe spatiale réinventée

Les 6 et 7 novembre à Séville, les 22 Etats membres de l'ESA se sont accordés pour l'avenir de l'Europe spatiale, axé sur trois piliers essentiels : le climat, l'exploration et les lanceurs. La France, l'Allemagne et l'Italie comptent parmi les trois plus gros contributeurs au budget spatial européen. L'Europe spatiale affiche clairement ses ambitions, promettant un avenir technologique et industriel sous les meilleurs auspices, grâce à un changement de paradigme.

Au cours de ce sommet, les Etats ont réitéré leur engagement à faire de l'observation de la Terre pour le climat une priorité des investissements futurs. Une décision cruciale pour que l'Europe spatiale reste dans la course. Véritable clé de voûte dans la promotion de la science pour le climat, le spatial contribue à la résilience des territoires face au changement climatique, notamment grâce aux données satellitaires essentielles en la matière. A cet égard, le « Space for Climate Observatory », créé en 2019 à l'initiative du CNES, réunit 44 autres partenaires internationaux et vise à produire des solutions très concrètes pour les décideurs locaux afin qu'ils s'adaptent au mieux au changement climatique. Similairement, afin d'opérer une transition écologique substantielle dans le domaine spatial, le CNES s'est engagé notamment en faveur du verdissement de l'approvisionnement énergétique du Centre Spatial Guyanais (CSG) et s'est fixé un objectif majeur de zéro émission nette d'ici 2045 pour l'ensemble de l'agence. En tant que bras armé de l'Etat dans le domaine spatial, le CNES joue d'ailleurs un rôle majeur pour amener la filière industrielle française à la transition écologique, dont la décarbonation constitue une première brique indispensable.

Dans le domaine de l'exploration, pour maintenir son rang à l'échelle mondiale, l'Europe a également affiché son ambition et commence par l'orbite basse. Cela s'inscrit dans la demande du Président de la République française qui a posé la question d'une plus grande autonomie européenne pour l'exploration robotique et humaine lors du sommet spatial de Toulouse en 2022. L'ESA va ainsi lancer un appel d'offres à destination des industriels, afin d'offrir un service de transport cargo vers l'ISS d'ici à 2028. Premier jalon essentiel en vue d'une autonomie d'accès à l'espace, le vaisseau-cargo offrira à l'Europe la possibilité d'affirmer son ambition dans ce domaine clé de l'exploration qu'est l'orbite basse. A terme, il s'agit de construire des véhicules habités et ce, au-delà de l'orbite basse. En mettant en compétition des entreprises européennes innovantes, le continent européen amorce une toute nouvelle approche d'achats de services à des acteurs privés du spatial. L'objectif est de faire émerger des leaders industriels pour bâtir le futur de l'exploration spatiale.

Dernier volet et pas des moindres : les lanceurs. L'Europe est parvenue à un accord majeur pour assurer le futur des lanceurs Ariane 6 et Vega-C, essentiels pour l'accès autonome de l'Europe à l'espace. Cet accord prévoit un financement public de 340 millions d'euros maximum par an pour Ariane 6, du 16^{ème} au 42^{ème} vol, soit de 2026 à 2030. Dans le même temps, l'industrie, en premier lieu ArianeGroup, s'est engagée à réduire ses coûts. Quant à Vega-C, la subvention, si elle est nécessaire, pourrait aller jusqu'à 21 millions d'euros annuels du 26^{ème} au 42^{ème} vol. Au-delà d'Ariane 6, le futur des lanceurs commence également à se dessiner avec une décision forte de l'accord : un changement de modèle qui permettra l'émergence de la génération suivante de lanceurs. Tout comme elle va le faire dans le domaine de l'exploration spatiale, l'Europe s'engage vers la mise en concurrence d'acteurs privés européens, afin de développer les lanceurs

les plus compétitifs dans les années à venir. A ce sujet, l'ESA lancera un challenge afin de sélectionner plusieurs acteurs privés qui bénéficieront d'un financement européen à hauteur de 150 millions d'euros chacun, pour un contrat d'achats de services sur des missions européennes à bord d'un lanceur moyen. Enfin, Avio, constructeur italien de Vega-C, va commercialiser lui-même ses vols, jusqu'à présent exploités par Arianespace.

A l'issue du premier jour de ce sommet, le Président de la République française Emmanuel Macron a déclaré : « L'accord trouvé hier le confirme : notre histoire spatiale européenne ne fait que commencer ! Nous avons décidé en Européens de nouveaux financements pour Ariane 6. Et c'est ensemble que nous développerons les fusées de demain et irons plus loin dans l'exploration spatiale. »

CONTACTS

Nathalie Blain	Tél. 01 44 76 75 21	nathalie.blain@cnes.fr
Pascale Bresson	Tél. 01 44 76 75 39	pascale.bresson@cnes.fr
Raphaël Sart	Tél. 01 44 76 74 51	raphael.sart@cnes.fr



Le podcast Raconte-moi l'espace est disponible sur [Spotify](#), [Deezer](#) et [Apple Podcasts](#)

Retrouvez tous les programmes originaux du CNES sur podcast.cnes.fr